

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE n° 2024/43

Nombre de délégués

Titulaires en exercice : 35
Titulaires présents : 25
Suppléants votants : 01
Procurations : 07
Votants : 33

Pour : 33
Contre : 00
Abstentions : 00

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit mai à dix-huit heures et trente minutes,

Le Conseil de la Communauté de Communes « Pays de Nexon - Monts de Châlus » dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la salle Georges Melies de Nexon, sous la présidence de M. DEXET Emmanuel, Président.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 22 mai 2024

PRESENTS : M. DEXET Emmanuel (procuration de Mme JACQUEMENT Eliane), M. BREZAUDY Alain (procuration de Mme DESSEX Martine), Mme MAYOUSSE Martine (procuration de M. BONNAT Christian), M. BROUSSE Hervé, M. DESROCHE Christian, Mme PRADIER Claudine, M. DEVARISSIAS Philippe, M. GOUDIER Jean-Louis, Mme BELAIR Florence, M. GAYOT Loïc (procuration de M. RICHIGNAC Guillaume), M. MASSY Jean-Marie, M. ESCOUBEYROU Pascal, M. GERVILLE-REACHE Fabrice, Mme LACORRE Valérie, M. CARPE Jean-Christophe, Mme LANTERNAT Floriane (procuration de M. LE GOFF Jean), M. JAVERLIAT Louis, Mme LACOTE Bernadette, M. GARNICHE Roland, M. BARRY Jacques, Mme CHEYRONNAUD Céline (procuration de M. MARCELLAUD Didier), M. DARGENTOLLE Georges (procuration de M. CAILLOT Alain), Mme HILAIRE-GENIN Karine, M. DELOMENIE Bernard, M. CUIILLERDIER Simon, Mme LACOURARIE Bernadette (suppléante de M. CHAMINADE Gérard).

EXCUSES : Mme JACQUEMENT Eliane, M. RICHIGNAC Guillaume, Mme DESSEX Martine, M. BONNAT Christian, M. CAILLOT Alain, M. LE GOFF Jean, M. CHAMINADE Gérard (suppléé par Mme LACOURARIE Bernadette), M. MARCELLAUD Didier, M. DOGNON Jean-Bernard.

ABSENTE : Mme VALLADE Sylvie

SECRETAIRE : M. GAYOT Loïc

Objet : Suppression de postes à la suite d'avancements de grades, promotion interne, mutation

Exposé :

Le Président rappelle que le conseil communautaire vient de décider de la création de deux postes (adjoint technique principal de 1^{ère} classe, adjoint technique principal de 2^{ème} classe) au 1^{er} juillet 2024 dans le cadre d'avancements de grade. Les deux agents promouvables seront nommés sur ces postes au 1^{er} juillet 2024, il n'y a donc pas de nécessité à conserver leurs anciens postes.

De plus, à la suite de la demande de mutation de la responsable administrative et financière, il convient de supprimer un poste à temps complet d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe au sein du pôle administration générale.

Enfin, à la suite d'une promotion interne en 2023, il convient de supprimer un poste à temps complet de rédacteur principal de 1^{ère} classe, au sein du pôle administration générale.

La proposition de ces suppressions de poste a été soumise au Comité Social Territorial, placé auprès du Centre de gestion de la Haute-Vienne, qui a émis un avis favorable à ces suppressions lors de séance du 22 mars 2024.

Le Président propose de se prononcer sur la suppression d'un poste d'adjoint technique territorial, d'un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe, d'un poste d'adjoint administratif territorial de 1^{ère} classe et d'un poste de rédacteur principal de 1^{ère} classe au 1^{er} juillet 2024.

Délibération :

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Décide** de supprimer un poste d'adjoint technique territorial, un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe, un poste d'adjoint administratif territorial de 1^{ère} classe et un poste de rédacteur principal de 1^{ère} classe au 1^{er} juillet 2024

Accusé de réception en préfecture
087-200070506-20240528-D2024-43-DE
Date de réception en préfecture : 30/05/2024

Certifié exécutoire
Reçu en préfecture
le :
Publié ou notifié
le :

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus
au registre sont les signatures.

Pour copie conforme : En Mairie, le 28 mai 2024.

Le Président,
Emmanuel DEXET



Accusé de réception en préfecture
087-200070506-20240528-D2024-43-DE
Date de télétransmission : 30/05/2024
Date de réception préfecture : 30/05/2024